



PANORAMA DE LA VIE ASSOCIATIVE EN INDRE ET LOIRE

Octobre 2009



Objectifs de ce panorama

- Mieux connaître les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative du département d'Indre et Loire et le contexte dans lequel il se développe, en le situant dans l'ensemble régional et national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs du département, dans la perspective de mettre en place des actions de promotion et/ou de dynamisation du tissu associatif adaptées à la situation,
- Valoriser auprès du grand public la richesse du tissu associatif départemental,
- Fournir aux chercheurs du département ou de la région les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.



Nos sources et nos coopérations

- Les services du Journal officiel, ainsi que ceux du Ministère de l'Intérieur, pour les créations d'associations,
- Les services du Haut-commissaire à la Jeunesse, pour la Vie associative, et ceux du Ministère de la Santé et des Sports pour le nombre et le suivi des clubs sportifs,
- La direction générale des finances publiques du Ministère de l'Economie et des Finances,
- La direction des études de l'ACOSS - Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (URSSAF), et la caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole, pour le bilan de l'emploi associatif et plus largement de l'économie sociale,
- Un comité composé d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat,
- Un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire, dans les Maisons des associations, les services publics, et les collectivités territoriales.



Contenu du panorama

Il se présente selon les trois axes suivants :

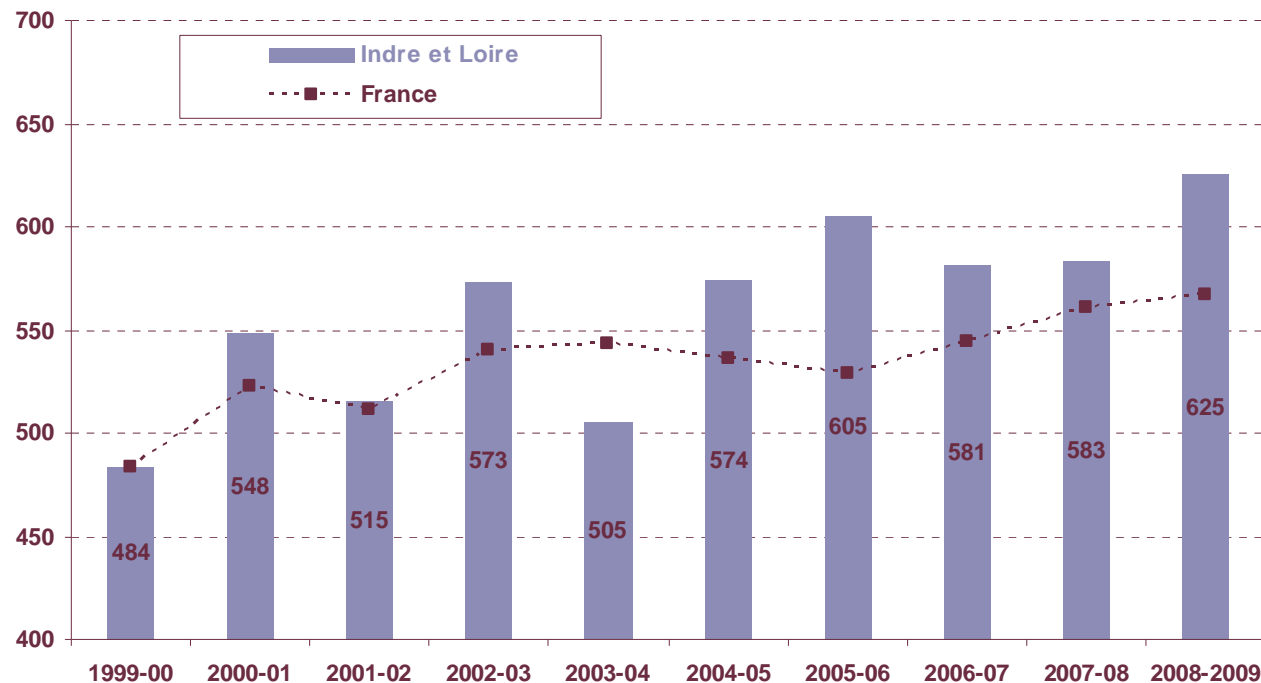
- Une décennie de créations d'associations dans le département, dans quelques-unes de ses composantes, et une observation précise des objets de ces créations. Ceci en lien avec quelques repères régionaux et nationaux.
- Les enjeux économiques et sociaux du secteur associatif, autour des associations employeurs.
- Le tissu associatif aujourd'hui : une estimation prudente du nombre des associations vivantes et du nombre des bénévoles dans le département.



Créations d'associations

Bilan, analyse, risque d'encombrements...

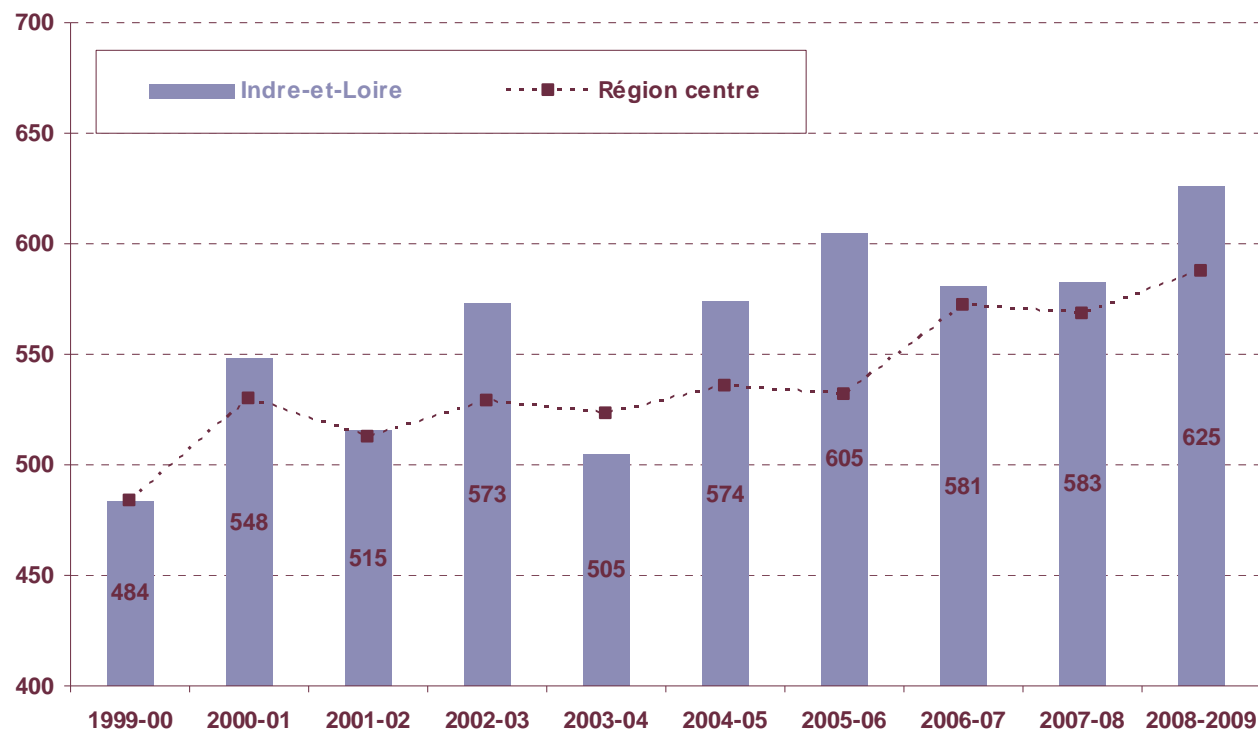
Evolution des créations d'associations



Source : Services du Journal officiel. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 1999 - 2000.

Le rythme des créations est assez accidenté jusqu'en 2003-2004. Il est plus régulier depuis, avec toutefois deux pics en 2005-2006 et 2008-2009. Le dernier marquant le record de la décennie avec 625 associations nouvelles dans l'année.

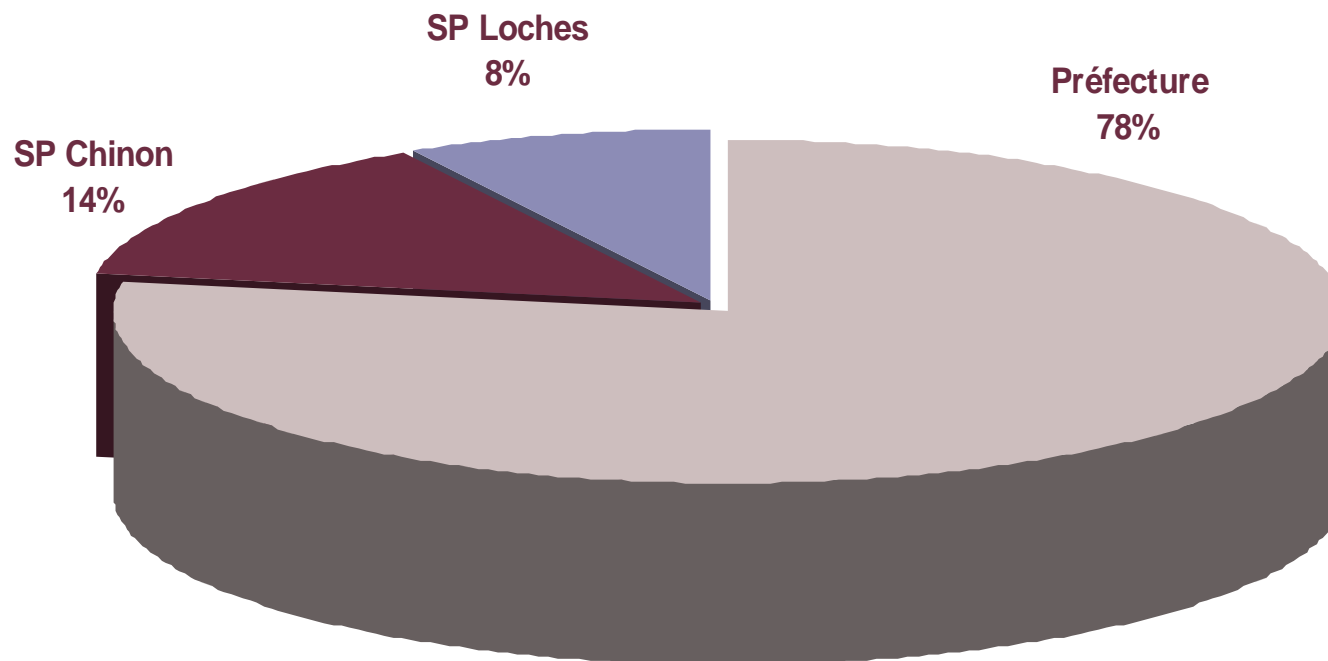
Le département dans sa région



Source : Services du Journal officiel. L'évolution régionale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 1999-2000.

L'évolution des créations dans le département est assez voisine de celle de la région avec des mouvements à la hausse plus forts et une baisse plus marquée en 2003-2004.

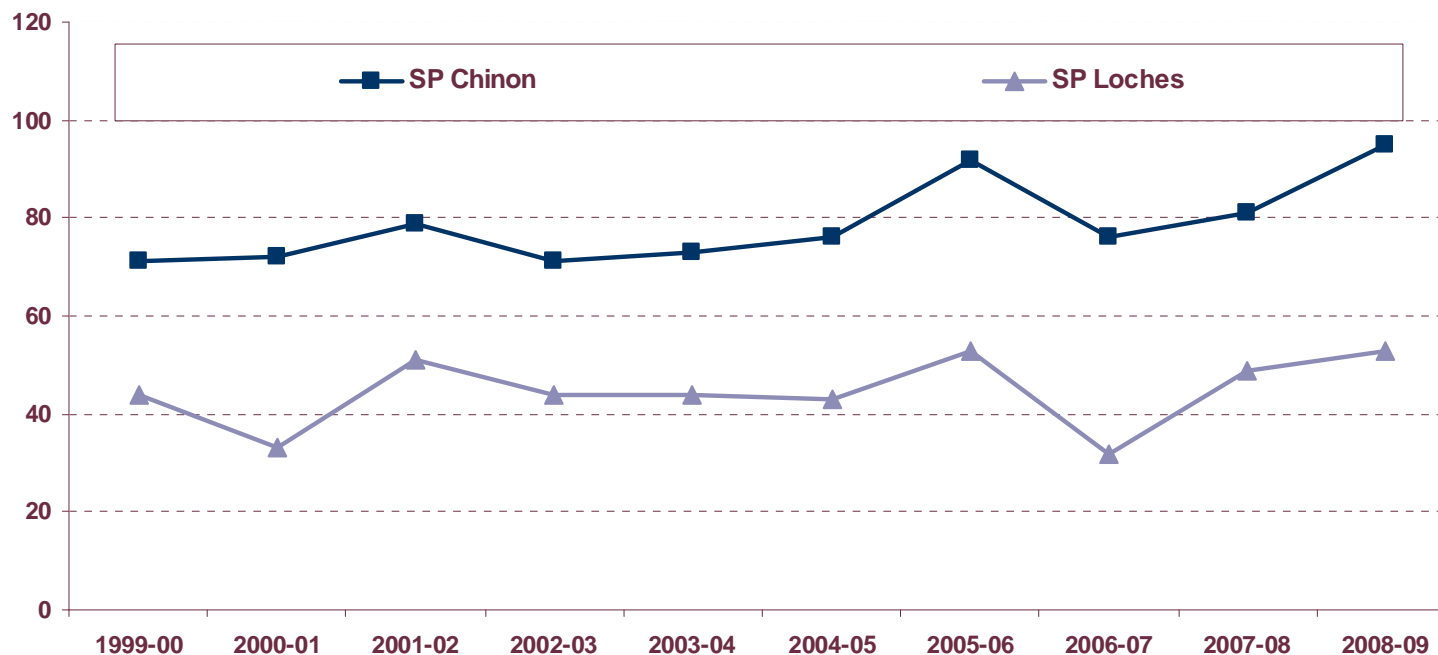
Créations en préfecture et sous-préfectures



Source : Services du Journal officiel.

Très forte concentration des créations enregistrées à la préfecture de Tours (près de 80%). L'écart est également important entre la sous-préfecture de Chinon (14%) et celle de Loches (8%).

Créations dans les sous-préfectures



Source : Services du Journal officiel.

Compte tenu de leur importante proportion, les créations en préfecture impriment leur tendance à l'ensemble du département et n'apparaissent pas ici. Entre les deux sous-préfectures, les évolutions sont très proches.

Des créations pour répondre aux besoins

Le dynamisme de création répond en principe, avant tout, aux attentes de la population : au regard de ses besoins ressentis ou exprimés.

Méthode : on mesure ce dynamisme en calculant le nombre de créations d'associations pour 1000 habitants, et ceci sur une période significative de 10 ans (de l'année 1999 - 2000 à l'année 2008 - 2009)

	Département	Région	France
Nombre de créations pour 1000 habitants	9,3	8,5	10,7

Sources : Journal officiel et INSEE recensement de la population 2006. Traitement R&S. Lecture : 9,3 associations nouvelles pour 1000 habitants ont été enregistrées dans l'Indre et Loire au cours des 10 dernières années.

Il se crée un peu plus d'associations par habitant dans le département que dans la région. Pour autant, le ratio est inférieur à la moyenne nationale (9,3 pour 10,7).



Créations par arrondissement

	Créations au cours des 10 dernières années	Dont créations 2008-2009	Créations pour 1000 habitants sur 10 ans
Préfecture	4 331	477	9,5
Chinon	786	95	9,2
Loches	446	53	8,7
Département	5 563	625	9,3

Source : Journal officiel et INSEE recensement de population 2006. Traitement R&S. Lecture : 9,5 associations nouvelles pour 1000 habitants ont été enregistrées en préfecture, au cours des 10 dernières années.

L'arrondissement de Loches se distingue avec une densité de créations d'associations significativement plus faible qu'ailleurs. Cette caractéristique peut tout autant signifier une bonne stabilité des associations existantes, ou une faible dynamique de création.

Renforcer l'existant

Un nouveau projet associatif peut donner lieu à une création ex nihilo, ou bien prendre place dans une association existante (nouvelle section sportive d'un club omnisport, nouvelle activité dans une association culturelle ou sociale...), et la renforcer. Les modifications de statuts, publiées au Journal officiel, peuvent être un indice, parmi d'autres, de ce renforcement des associations et de leur ambition.

Méthode : Nous rapprochons le nombre de ces modifications de statuts⁽¹⁾ de celui des créations dans un département, pour une durée donnée. Ce rapport est un indicateur, parmi d'autres, d'une certaine préférence entre la création et le renforcement de l'existant.

Ce ratio est de 26% sur 10 ans dans l'Indre et Loire, à situer par rapport à la moyenne nationale de 16%. A rapprocher également du taux de création inférieur au national. Ces deux constats convergent, et laissent supposer qu'en Indre et Loire, on n'hésite pas à renforcer les structures existantes au lieu de créer de nouvelles associations.

(1) 35% environ de l'ensemble des modifications publiées, au côté des changements d'adresse, par exemple.



Mieux connaître les associations nouvelles

Depuis avril 2007, les associations nouvelles sont répertoriées au Journal officiel sous 29 thèmes différents, le plus souvent décomposés en sous-thèmes très ciblés.

Cette nouvelle nomenclature particulièrement fine permet une analyse plus précise et plus juste des domaines dans lesquels vont agir les associations nouvelles.

Une même association peut être classée sous 2, voire 3 rubriques différentes, pour tenir compte de son éventuelle polyvalence. On étudie donc ici la répartition des inscriptions dont les associations nouvelles font l'objet, inscriptions dont le nombre dépasse forcément le nombre de créations.

Sont présentées ci-après :

1. La répartition **en pourcentage** des inscriptions dans les principaux thèmes au niveau du **département**, en le situant par rapport aux moyennes régionale et nationale.
2. La même répartition (**en pourcentage**) des inscriptions pour les associations enregistrées en préfecture et pour celles enregistrées dans les 2 sous-préfectures.
3. La répartition des inscriptions enregistrées dans le **département**, **en moyenne annuelle sur 2 ans**, dans chacun des 29 thèmes.

Des associations pour quoi faire ?

Ce tableau présente la répartition en 10 grands thèmes, des inscriptions dont ont fait l'objet les associations créées au cours des 2 dernières années.

Inscriptions des créations, par thème en %	Département	Région	France
Culture	24,0	21,1	22,5
Sports	17,9	19,2	15,3
Loisirs	11,9	14,4	13,9
Social	7,3	7,4	8,0
Santé	4,4	4,2	8,5
Enseignement	5,9	5,3	3,9
Economie	4,0	5,4	4,3
Aide à l'emploi, développement local	1,4	2,3	2,8
Environnement	3,9	3,6	3,8
Autres ⁽¹⁾	19,6	17,0	16,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 2 ans, 24% des inscriptions se sont situées sous le thème « Culture », dans l'Indre et Loire, pour une proportion de 21,1% dans la région et de 22,5% en moyenne nationale.

(1) Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

On crée ici proportionnellement un peu plus d'associations tournées vers la culture et l'enseignement, et un peu moins dans le domaine des loisirs ou de la santé.

Quelques spécificités dans les arrondissements

Ce tableau présente la répartition des inscriptions dont ont fait l'objet les associations enregistrées en préfecture et dans les 2 sous-préfectures au cours des 2 dernières années.

Inscriptions des créations, par thème en %	En préfecture	Dans les 2 sous-préfectures
Culture	24,0	24,2
Sports	16,1	23,3
Loisirs	12,0	12,3
Social	7,7	4,4
Santé	4,5	3,8
Enseignement	6,3	4,4
Economie	2,8	8,5
Aide à l'emploi, développement local	0,9	3,5
Environnement	3,7	5,0
Autres (1)	22,0	10,7
Total des inscriptions	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 2 ans, 24% des inscriptions enregistrées en préfecture se sont situées sous le thème « Culture », dans l'Indre et Loire, pour une proportion de 24,2% dans les sous-préfectures.

(1) Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Sur une période de 2 ans, l'arrondissement chef-lieu, plus urbanisé, se distingue par une propension un peu plus forte à créer des associations dans le secteur social et dans l'enseignement. Dans les autres arrondissements, plus ruraux, les initiatives ont été plus nombreuses dans le sport, l'économie, l'aide à l'emploi et le développement local.

Un nouveau classement plus détaillé

Ce tableau présente la répartition des inscriptions enregistrées dans le département, en moyenne annuelle sur 2 ans, dans chacun des 29 thèmes.

Répartition des inscriptions nouvelles dans le département en moyenne annuelle		Information, communication	11
		Représentation, promotion et défense d'intérêts éco.	30
		Conduite d'activités économiques	21
Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles	182	Activités politiques	11
Sports, activités de plein air	124	Défense des droits fondamentaux, activités civiques	12
Chasse, pêche	12	Activités religieuses, spirituelles ou philosophiques	4
Clubs de loisirs, relations	52	Recherche	2
Action socioculturelle	39	Armée	27
Interventions sociales	18	Tourisme	2
Associations caritatives, humanitaires, aide au développement	33	Justice	4
Services familiaux, services aux personnes âgées	4	Amicales, groupements affinitaires, d'entraide	0
Aide à l'emploi, développement local	31	Clubs, cercles de réflexion	40
Education, formation	2	Logement	18
Santé	45	Sécurité, protection civile	1
Services et établissements médico-sociaux	25	Préservation du patrimoine	0
Environnement, cadre de vie	5	Divers	10

Source : Journal officiel.

Les associations sportives du département

Le sport est l'un des rares domaines pour lequel on dispose de données chiffrées récentes et précises sur les associations en activité. Il est donc un bon terrain d'observation de la longévité des associations.

	France	Région	Département
Nombre de clubs en 2007	167 220	7 890	1 710
Nombre de clubs pour 1000 habitants	2,6	3,0	2,9
Nombre de licenciés par club	90	77	82

Sources : Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative (chiffres 2007) et INSEE recensement de population 2006.

On compte plus de 1 700 clubs sportifs dans le département. Rapportée à la population, la présence sportive dans l'Indre et Loire est similaire à la moyenne régionale. Comparé à la moyenne nationale, les clubs y sont plus nombreux mais de taille moins importante.

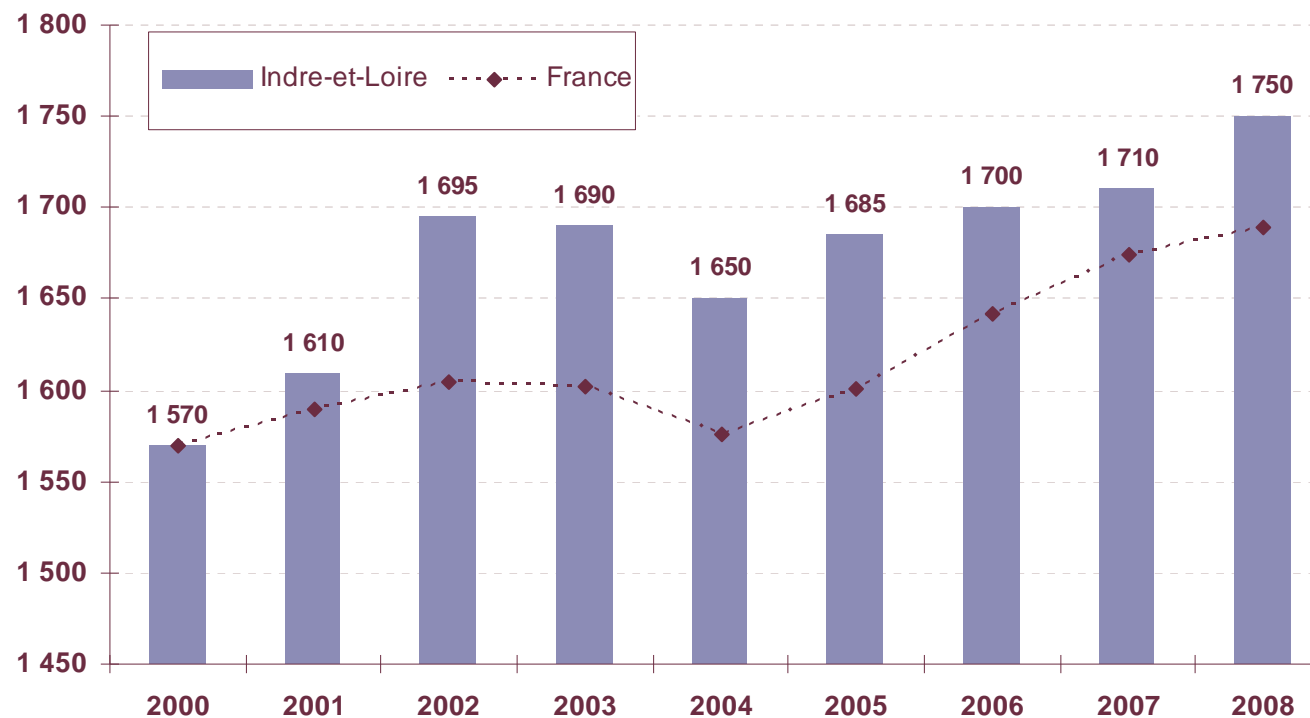
En outre, ils résistent mieux qu'ailleurs. On constate en effet que 37%⁽¹⁾ des clubs du département ont disparu au cours de la dernière décennie, un indice inférieur au repère national de 40%.

(1) Ce ratio est obtenu à partir du nombre de clubs recensés il y a 10 ans, du nombre de clubs créés en 10 ans et du nombre de clubs existant en 2007.



Les associations employeurs :
Un enjeu économique et social

1 750 associations employeurs



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies. Le nombre d'associations employeurs du département est en valeur brute, il correspond à celles qui ont employé au moins un salarié au cours de l'année. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 2000.

Hormis les années 2002 et 2003 de forte croissance du nombre d'employeurs associatifs, l'évolution du nombre d'associations employeurs en Indre et Loire suit la courbe nationale. Le département n'échappe pas au retrait de 2004 qui marque la fin du dispositif emploi jeunes.

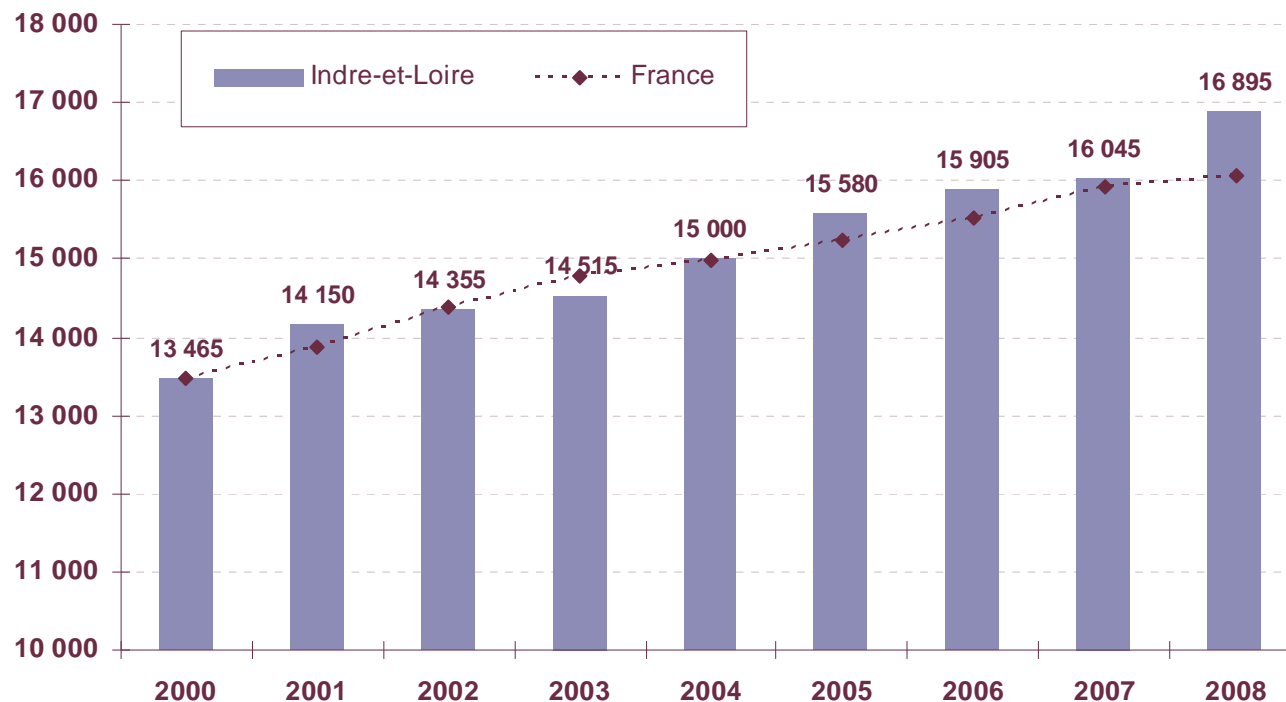
Répartition des associations employeurs

	Nombre d'associations employeurs	Ventilation départementale	Nationale
1 ou 2 salariés	1 040	60%	58%
3 à 5 salariés	240	14%	14%
6 à 9 salariés	145	8%	8%
10 à 19 salariés	125	7%	9%
20 à 49 salariés	120	7%	7%
50 à 99 salariés	55	3%	3%
100 salariés et +	20	1%	1%
Total	1 750	100%	100%

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies.

La taille des associations employeurs est presque identique à la moyenne nationale. Les plus grandes associations sont essentiellement dans le secteur social et dans une moindre mesure, dans la santé et l'enseignement.

Près de 17.000 emplois



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

La progression de l'emploi a été régulière et constante depuis l'année 2000, avec près de 3.500 salariés supplémentaires en 8 ans.

Il faut souligner que ces emplois sont précieux car ils apportent du lien social, et très largement ancrés au territoire, ils ne peuvent pas faire l'objet d'une délocalisation.



Une masse salariale de 270 millions d'euros

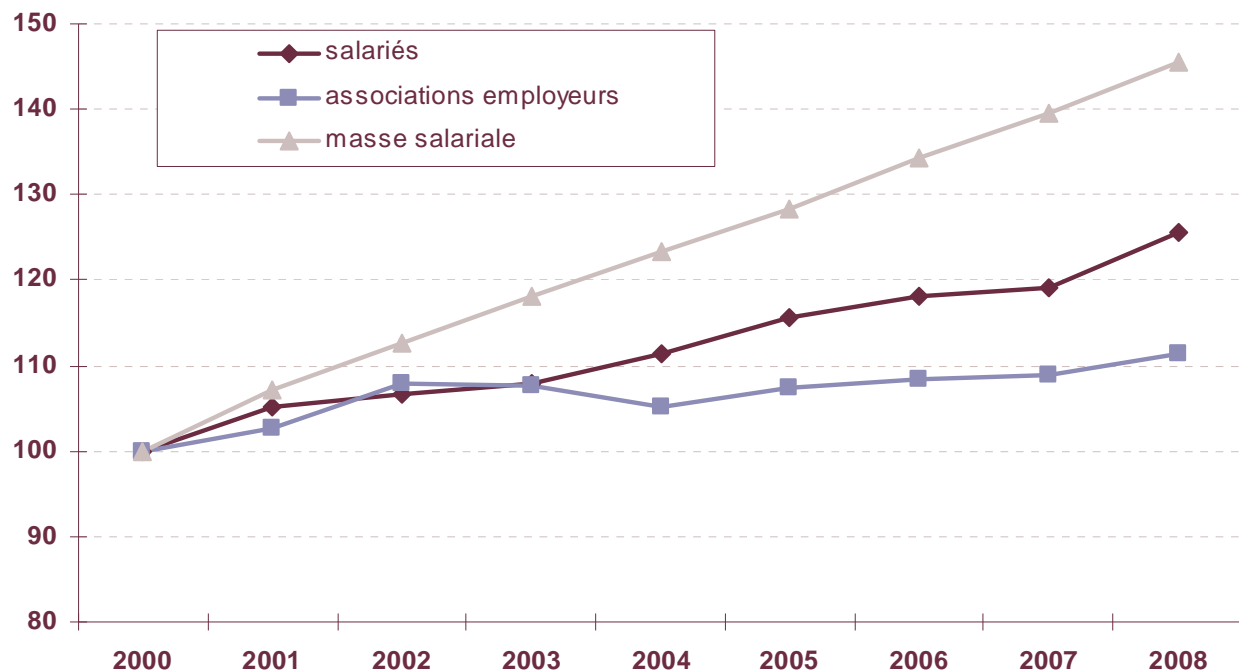
	Evolution 2000 - 2008	Part au sein du secteur concurrentiel
Indre-et-Loire	45%	7,0%
France	44%	6,5%

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies.

Entre 2000 et 2008, la masse salariale des associations de l'Indre et Loire a augmenté de 45% en euros courants (environ 30% en euros constants). Elle représente en 2008, 7% des salaires du secteur privé.

Avec près de 17 000 emplois et plus de 270 millions d'euros de salaires distribués en 2008, le secteur représente un enjeu économique très important pour le département.

Evolution de l'emploi associatif selon trois indicateurs



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données exprimées en base 100 à partir de l'année 2000.

La courbe du nombre des salariés progresse de 25%, pendant que celle du nombre d'employeurs n'évolue que de 10% : les associations se renforcent. La courbe de la masse salariale progresse plus vite que celle des salariés : le temps de travail progresse.

Le Chèque Emploi Associatif

Le CEA a été institué par la loi n° 2003-442 du 19 mai 2003 et le Décret n° 2004-370 du 27 avril 2004. A l'image du *chèque emploi service* pour les emplois à domicile, le **chèque emploi associatif** est une mesure de simplification visant à faciliter l'embauche et les formalités des employeurs du domaine associatif. Il a d'abord concerné les seules associations ayant au plus trois salariés en équivalent temps plein. Son utilisation est étendue depuis 2008, aux associations employant jusqu'à 9 équivalents temps plein, en moyenne sur l'année. **Le tableau présente le bilan de l'année 2008.**

	Employeurs	Salariés	Masse salariale (en K €)
Indre-et-Loire	450	1 195	2 772
Région Centre	2 460	6 020	10 131
France	34 815	87 840	219 660

Source : Données ACOSS-URSSAF 2008 arrondies.

Après une montée en puissance progressive depuis 2004, le dispositif a concerné **450 utilisateurs**, en 2008, pour **près de 1 200 salariés**.

Parmi les associations éligibles du département, **40%** l'ont utilisé : une proportion nettement **supérieure** à la moyenne nationale qui est de 32%.

Régime général et régime agricole

Répartition entre le régime général (ACOSS) et le régime agricole (MSA) en %

	Associations employeurs		Salariés		Masse salariale	
	Indre-et-Loire	France	Indre-et-Loire	France	Indre-et-Loire	France
Régime général	97,1	95,9	96,2	94,8	95,9	95,4
Régime agricole	2,9	4,1	3,8	5,2	4,1	4,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Rappel en valeurs</i>	1 749		16 895		271,6 millions d'euros	

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies.

La concentration des associations à Tours et dans son agglomération transparaît dans la proportion des associations employeurs relevant du régime agricole : moins de 3% contre 4,1% en moyenne nationale. Néanmoins, la part des salariés de ces associations agricoles est supérieure (3,8%) et celle de la masse salariale se rapproche de la moyenne nationale, indiquant que ce sont des associations de taille importante.

Plus de 10% des salariés privés

	Salariés		Masse salariale	
	Nombre	Part au sein du privé (en %)	Montant (en millions d'€)	Part au sein du privé (en %)
Indre-et-Loire	16 895	10,2	272	7,0
Région	129 570	9,7	2413	7,4
France	1 693 745	9,1	31 618	6,5

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies.

Les acteurs associatifs ainsi que les décideurs du département doivent prendre conscience de l'enjeu économique et social que représente le secteur associatif avec un peu plus d'un emploi privé sur dix, plus qu'au plan régional et national.

Des emplois fortement ancrés dans le territoire et qui ne se délocalisent pas, par définition. Et des emplois à forte valeur ajoutée en matière de lien social.

Quelques repères par activité

	Employeurs	Salariés	Taille moyenne (salariés par association)	Masse salariale (en milliers d'€)	SMPT ⁽¹⁾ (en €)
Enseignement	190	2 735	14,4	39 757	14 536
Sport	310	560	1,8	6 356	11 350
Santé	45	895	19,9	25 546	28 543
Social	290	8 235	28,4	136 097	16 527
Loisirs	45	135	3,0	1 703	12 612
Culture	230	465	2,0	7 484	16 094
Autres activités ⁽²⁾	230	1 870	8,1	26 924	14 398
Autres ⁽³⁾	410	2 000	4,9	27 782	13 891
Total	1 750	16 895	9,7	271 648	16 079

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies. L'approche par activité est construite à partir de la Nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Salaire moyen par tête. (2) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, cantines, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 2. (3) Autres associations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z).

La taille moyenne des associations est très proche du plan national (9,7 pour 9,8 en France). Elle varie fortement entre le sport et la culture (2 salariés par associations) et le secteur social, proche de 30 salariés. Le salaire moyen par tête (SMPT) varie lui aussi fortement, du fait notamment du temps partiel plus ou moins fréquent selon les secteurs.

Activités départementales et contexte national

Répartition des salariés par secteur (en%)	Départementale	Nationale
Enseignement	16,2	11,9
Sport	3,3	3,8
Santé	5,3	7,5
Social (précisé dans la diapositive suivante)	48,7	47,9
Loisirs	0,8	0,5
Culture	2,8	3,5
Autres activités ⁽¹⁾	11,1	11,6
Autres ⁽²⁾	11,8	13,3
Total	100,0	100,0

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies. L'approche par activité est construite à partir de la Nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 2. (2) associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z

Le secteur social représente à lui seul près de la moitié des emplois associatifs du département. Un peu plus ici qu'au plan national.

L'enseignement se démarque nettement de la moyenne nationale (16% contre 12%). La santé se situe un peu au-dessous de ce repère.

Importance de l'emploi du secteur social

Répartition au sein du secteur social	Départementale	Nationale
Part de l'emploi du secteur social	48,7	47,9
dont hébergement médicalisé	7,9	9,1
dont hébergement social	8,1	8,9
dont aide à domicile	12,4	9,8
dont accueil d'adultes handicapés ou de pers. âgées	0,4	0,4
dont aide par le travail	11,0	7,8
dont accueil de jeunes enfants	1,1	1,7
dont accueil d'enfants handicapés	1,5	1,3
dont accueil d'enfants et d'adolescents	0,4	0,5
dont autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	5,9	8,3

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008. (1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives ...

Au sein du secteur social, l'aide à domicile et l'aide par le travail sont très présents dans le paysage associatif du département, comparativement aux repères nationaux. A l'opposé, la proportion départementale des emplois dans l'hébergement médicalisé est proportionnellement inférieure à la proportion nationale.

Longévité des employeurs associatifs

Plusieurs indices⁽¹⁾ permettent de qualifier la longévité des associations employeurs d'un département. Ils concernent les associations de petite taille, les plus fragiles, employant 1 à 2 salariés : 60% des employeurs associatifs du département.

- L'ancienneté de ces associations de moins de 3 salariés : en Indre et Loire 45% ont plus de 10 ans pour une moyenne nationale de 39%. Cet indice situe le département au 20^{ème} rang national.
- Le taux moyen de survie à trois ans de ces petites associations place l'Indre et Loire au 69^{ème} rang : 67% poursuivent leur activité au bout de 3 ans d'existence, proportion légèrement inférieure à la moyenne nationale (68%).

Au bilan, le taux de survie à trois ans des associations d'Indre et Loire est proche de la moyenne. En revanche, celles qui franchissent le cap des trois ans présentent une meilleure longévité.

(1) A partir de l'examen de cohortes d'associations employeurs, et de leur survie à trois ans et dix ans.



**Le tissu associatif aujourd'hui
dans l'Indre et Loire**

Combien d'associations en activité aujourd'hui

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude car si on connaît la date de naissance d'une association, on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil. Nous procédons par estimation à partir de quatre critères complémentaires parfaitement maîtrisés, et mesurés dans le département :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national (1)
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement (2)
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement (2)
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport (1)

La fourchette prudente que l'on peut avancer se situe
entre 9 500 et 10 500 associations en activité dans l'Indre et Loire.

(1) A partir des travaux de Recherches & Solidarités – (2) A partir de la part que ces associations représentent dans l'ensemble du secteur associatif, selon le Matisse.



Combien de bénévoles

Nous procédons à partir du nombre des associations dans chaque département, et selon une méthodologie construite à partir de la dernière enquête nationale de l'INSEE (2002)*.

- Les bénévoles de plus de 18 ans intervenant dans les associations sont au nombre de 10 millions en France. En prenant en compte les engagements pluriels, on parvient à 13 millions d'interventions en France. Soit en moyenne 13 bénévoles pour chaque association, soit dans l'Indre et Loire, une fourchette de **120.000 à 130.000** bénévoles.

- Tous les responsables d'associations font la différence entre les bénévoles intervenant régulièrement (quelle que soit la durée, mais avec une fonction précise), et ceux qui agissent ponctuellement, en fonction des besoins. Sans aucun jugement de valeur, nous distinguons les premiers qui sont en moyenne cinq par association. Selon ce raisonnement, il pourrait donc y avoir **entre 45 000 et 50.000** bénévoles réguliers dans l'Indre et Loire.

* S'il y a davantage de bénévoles aujourd'hui, il y a aussi davantage d'associations. Il n'y a donc aucune raison objective pour penser que le raisonnement n'est plus valable.



En guise de conclusion ...



Les chiffres clés

- Le département comporte entre 9.500 et 10.500 associations en activité, animées par environ 120.000 bénévoles dont près de 50.000 interviennent de façon régulière tout au long de l'année.
- Il se crée 560 associations nouvelles dans l'Indre et Loire en moyenne depuis 10 ans, avec un record de 625 créations en 2008-2009.
- Environ 1.750 associations de l'Indre et Loire emploient des salariés.
- Avec près de 17.000 emplois, le secteur associatif représente plus de 10% de l'emploi privé du département. Il distribue 270 millions d'euros de salaires annuellement.
- C'est un secteur qui a créé près de 3.500 emplois nouveaux depuis l'année 2000 : des emplois non délocalisables, très ancrés au territoire et le plus souvent créateurs de lien social.

Un panorama vivant

Un tel panorama permet de faire un point précis de la situation à un moment donné. Il est un outil utile pour les acteurs et les décideurs.

Dès lors que le monde associatif est très vivant, il évolue sans cesse et se transforme. Il est donc utile de concevoir un suivi régulier de ces données, au fil des années :

- Le rythme des créations est-il toujours soutenu ? L'objet de ces créations reste-t-il le même ou se modifie-t-il en fonction des attentes de la population, de l'urbanisation ?
- Qu'en est-il de l'évolution de l'emploi dans les associations ? Le secteur demeure-t-il aussi créateur ? Qu'en est-il dans le sport, la culture, les loisirs ?
- Enfin, comment le département évolue-t-il au fil des années, dans son contexte régional, et dans l'ensemble national ?

Autant de sujets qui peuvent alimenter la réflexion pour permettre aux acteurs et aux décideurs d'accompagner les changements, et d'éclairer les décisions.

Autant d'informations que Recherches & Solidarités tient particulièrement à actualiser, chaque année, pour l'ensemble des départements.

Annexe 1

Définition des secteurs d'activités, au regard des inscriptions au Journal officiel des associations nouvelles


Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques
Aide à l'emploi	Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; amicales, groupements affinitaires, d'entraide ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers

Annexe 2

Définition des secteurs d'activités, au regard de l'emploi

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, « autres activités pour la santé humaine »
Social	Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a.	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire. n.c.a. signifiant non classées ailleurs

Cette répartition repose sur la nouvelle Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE, entrée en vigueur le 1er janvier 2008. Les codes APE correspondant à chaque secteur peuvent être communiqués sur demande.



**L'équipe de Recherches & Solidarités remercie
la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports
et de la Vie associative de l'Indre et Loire pour sa confiance.**